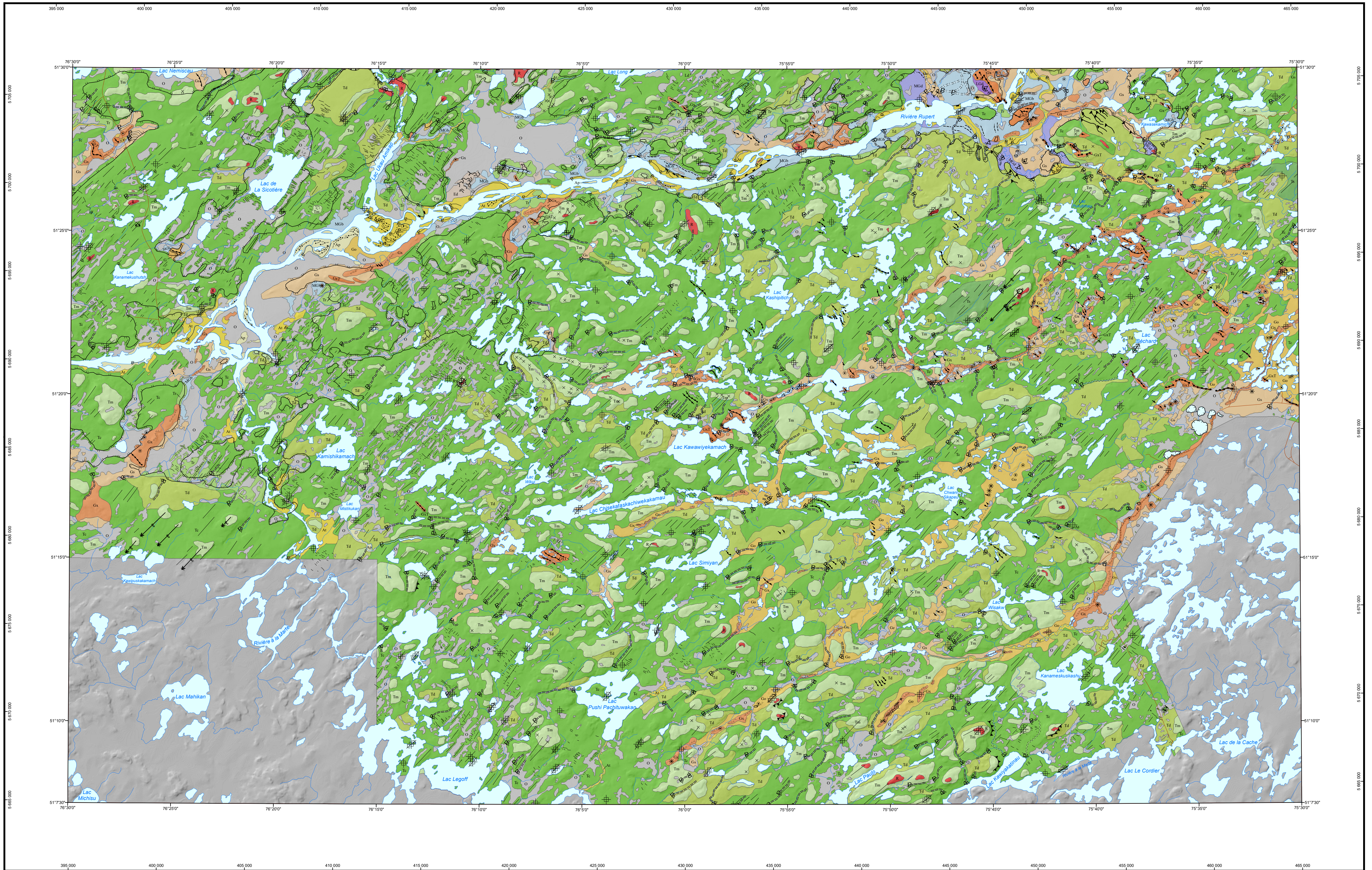


Géologie des dépôts de surface de la région du lac des Montagnes, Eeyou Istchee Baie-James, Québec, Canada



ZONES MORPHOSÉDIMENTOLOGIQUES

- Sédiments organiques**
 - O Sédiment de tourbière, de marécage et de marais dont la genèse exacte n'a pu être déterminée.
- Sédiments éoliens**
 - Ed1 Sable fin à stratifications obliques diffusées mis en place par le vent sous la forme de dunes paraboliques formées à la surface des sédiments littoraux et alluviaux fraîchement exondés. Peut contenir des niveaux organiques tels des paléosols. L'éolisation des dunes stabilisées et des autres surfaces sabilleuses peut reprendre si la couverture végétale est enlevée, soit en raison de feux de forêt ou d'activités anthropiques.
- Sédiments alluviaux**
 - Ap Sable, silt, sableux, sable graveleux et gravier contenant couramment de la matière organique. Forme des levées, des barres et les plaines alluviales actuelles.
 - At Sable, silt, sableux, sable graveleux et gravier pouvant contenir de la matière organique. Surface remaniée par endroits par l'action éolienne et généralement marquée par des levées et des barres alluviales. L'abaissement du niveau de base se manifeste par l'élargissement des terrasses.
- Sédiments lacustres**
 - L4 Sable, silt, sableux, sable graveleux et gravier stratifiés et bien triés, mis en place à l'embouchure des cours d'eau se déversant dans des lacs actuels. Montre une surface plane généralement marquée par des chenaux abandonnés et parfois remaniée par l'action éolienne.
 - L Sédiment mis en place dans un plan d'eau lacustre actuel, mais dont la genèse exacte n'a pu être déterminée.
- Sédiments glaciomarins**
 - M4a Sable, silt, sableux, sable graveleux et gravier stratifiés et bien triés. Sédiment mis en place à l'embouchure de cours d'eau se déversant dans la Mer de Tynni. Comprend localement des sédiments silto-sableux prodeltaïques.
 - M4b Sable, silt, sableux, sable graveleux et gravier stratifiés et généralement bien triés. Sédiment mis en place en eaux peu profondes dont la surface est généralement marquée par des cordons littoraux ou pré-littoraux et remaniée par endroits par l'action éolienne.
- Sédiments glaciolacustres**
 - L4a Sable, silt, sableux, sable graveleux et gravier mis en place à l'embouchure de cours d'eau qui se déversaient dans le Lac glaciaire Ojway. Montre une surface plane généralement marquée par des chenaux abandonnés et remaniés par l'action éolienne.
 - L4b Sable, silt, sableux, gravier sableux et blocs mis en place le long des rives et à l'intérieur du lac glaciaire. Montre une surface généralement marquée par des cordons littoraux et pré-littoraux et remaniée par endroits par l'action éolienne.

Sédiments fluvioglaciaires

- Ga Sable, gravier et blocs montrant une décroissance granulométrique générale vers l'aval. Forme des replats et des plaines d'épandage dont la surface est généralement marquée par des chenaux sinueux et peu profonds.
- Gb Sable, sable silteux et gravier formant des accumulations mises en place en eau relativement peu profonde, au bout de terrils sub-glaciaires ou intraglaciaires débouchant dans un bassin glaciolacustre ou marin. Sédiment exposé localement sous les moraines maitres ou glaciolacustres dans les sables, les graviers ou les coupes sinueuses.
- Gc Sable et gravier généralement stratifiés. Sédiment transporté par les eaux de fonte et mis en place au front du glacier dans un environnement non différencié.
- Gd Sable et gravier, blocs et sédiment diamictique formant des eskers, des kames, des deltas-kames et des crêtes morainiques. Forme des zones dont la surface est généralement bosselée.
- Gdt Till, diamion, blocs, sable et gravier mis en place au front du glacier et constitués d'une ou de plusieurs crêtes dont la surface est généralement bosselée et la continuité latérale est variable.
- Go Sédiment d'origine fluvioglaciaire dont la genèse exacte n'a pu être déterminée.

Sédiments glaciaires

- Ta Direction dont la partie superficielle a été remaniée par l'action des vagues et des courants associés à un lac ou une mer proglaciaire. Sédiment dont l'épaisseur est de plus d'un mètre, parfois fossilifère et comprenant des niveaux sablo-graveleux stratifiés ou sub-stratifiés.
- Tb Diamion sablo-graveleux avec blocs en surface dont les particules fines ont été délavées par les eaux de fonte. Généralement localisé en bordure des corridors fluvioglaciaires ou dans des dépressions topographiques.
- Tc Diamion comprenant des facies de fond et d'ablation, et formant des regroupements de formes fuselées (drumlines, intrées morainiques, crag-and-tail, etc.) alignées dans la sens de l'écoulement glaciaire. Sédiment mis en place par un glacier en régime extensif ou l'écoulement glaciaire est généralement rapide.
- Td Diamion en couverture généralement continue comprenant principalement des facies de fond et d'ablation, et dont l'épaisseur est supérieure à 1 m.
- Tm Diamion de moins de 1 m d'épaisseur comprenant principalement des facies de fond et d'ablation. La surface est généralement ponctuée d'affaissements rocheux et la structure du roc sous-jacent transparaît sur les photogrammes aériennes. Unité trouvée généralement dans les régions dominées par le socle rocheux.

Substrat rocheux

- R Affaissement rocheux présentant parfois une mince couverture de sédiment meuble (moins de 30 cm) et dont la nature exacte n'a pu être différenciée.

MORPHOLOGIES DE SURFACES

- Formes anthropiques**
 - Graviers, sableux (abandonnés)
- Formes éoliennes**
 - Dune
- Formes alluviales**
 - Chenal fluvialité (direction d'écoulement connue)
 - Crête glaciaire
 - Levée ou barre alluviale
 - Ravinement (mésau)
 - Rebord de terrasse fluviale
- Formes fluvioglaciaires ou (glacio)marines**
 - Déla (petit)
 - Chenal déviateur de lac proglaciaire
 - Crête de plage
 - Limite lacustre
 - Limite marine
- Formes fluvioglaciaires**
 - Déla justaglacière (ou delta-kame)
 - Kame
 - Petit kettle
 - Chenal d'eau de fonte indifférencié (sens connu)
 - Chenal d'eau de fonte indifférencié (sens inconnu)
 - Chenal justaglacière
 - Chenal proglaciaire (petit)
 - Esker (sens d'écoulement connu)
 - Esker remanié (sens d'écoulement connu)
 - Grand kettle
 - Petit chenal sous-glaciaire (direction connue)
 - Rebord de grand chenal proglaciaire

Formes glaciaires

- Crête morainique majeure
- Crête morainique mineure
- Moraine côtelée (ou de Rogien)
- Moraine de De Oer (longueur réelle)
- Tronçon morainique fuselé derrière abri
- Tronçon morainique fuselé (ou drumlinoid)

Formes du socle rocheux

- Affaissement rocheux isolé
- Rebord d'escarpement rocheux

MARQUES D'ÉROSION GLACIAIRE

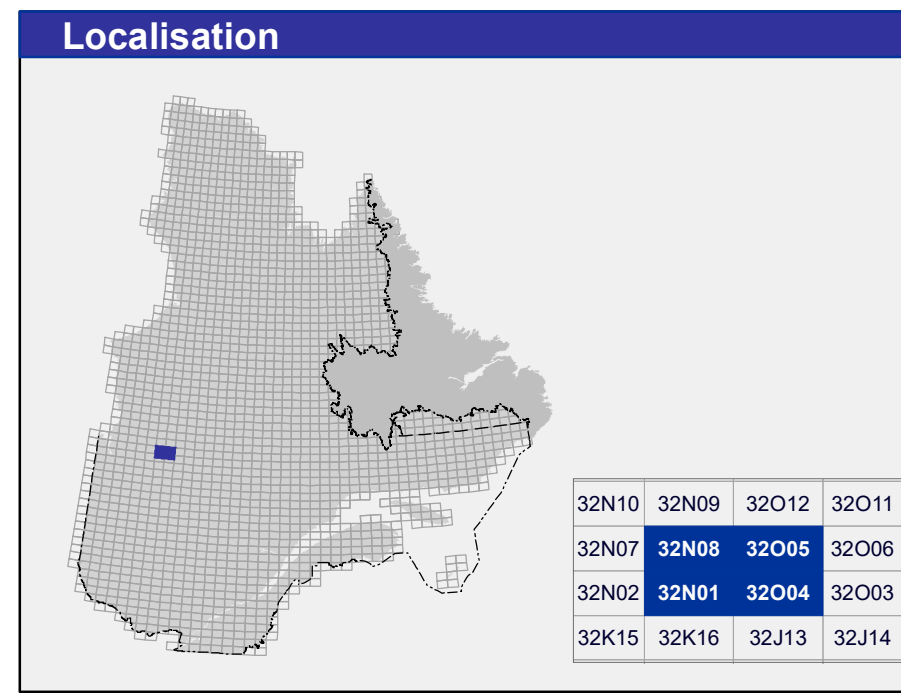
- Roche moutonnée
- Site simple, sens connu
- Site simple, sens inconnu

SITE D'OBSERVATION DU QUATERNAIRE

- Site d'observation du Quaternaire

Cette carte géologique en format PDF comporte des calques (ou couches) qui regroupent les divers éléments du document (zones morphosédimentologiques, hydrographie, etc.). Ces calques peuvent être affichés ou masqués dans la section « Calques » du « Volet du navigateur » d'Adobe Acrobat Reader 6.

Les symboles et abréviations utilisés sur cette carte sont décrits à l'adresse suivante: <https://gq.mines.gouv.qc.ca/documentation/virtuelle/abreviations-carte-gesocentique/>



Métadonnées

Système de référence géodésique : Ellipsoïde GRS 80
 Système de référence géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
 Projection cartographique : Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 18
 Longitude d'origine : 78°W
 Latitude d'origine : 0°

Sources

Données
 Base de données pour l'aménagement du territoire (BDAT 1004)

Organisme
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Réalisation

Géologue : Olivier Lamarche, Marc-Antoine Lévesque (2021)
 Références : Hardy, L. (1978). Thèse de doctorat, Université McGill.
 Hardy, L. (1982). Géographie physique et Quaternaire, Vol. 36, N°1-2, p. 51-61
 Assistance technique : Julie Sauvageau, Dominique Plante
 Production : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 Directeur général de Géologie Québec
 Diffusion : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 Directeur de l'information géologique et de la promotion

Le présent document n'a aucune portée légale
 © Gouvernement du Québec, 4^e trimestre 2022